

Création d'un Institut supérieur des métiers de la nature et du développement durable

Une convention de partenariat portant sur la création de l'Institut supérieur des métiers de la nature et du développement durable a été signée, mardi à Assa, avec pour objectif d'encourager la recherche scientifique dans les domaines de compétence de cet établissement de formation.

La convention a été signée par le ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Said Amzazi, du président de l'Université Ibn Zohr, Omar Halli, du président de Conseil provincial d'Assa-Zag, Rachid Tamek, du gouverneur de la province d'Assa-Zag, Youssef Khayer, ainsi que par le premier vice-président de la commune d'Assa.

L'Institut, objet de la convention, sera érigé sur

une superficie de 1200 m2 et nécessitera un investissement de l'ordre de 7 millions de dirhams, financé par le ministère à hauteur de trois millions de dirhams, l'université (2 millions) et le Conseil provincial (2 millions).

Cette nouvelle structure de formation comprendra, selon les termes de la convention, des salles de cours, des bureaux, une bibliothèque, une salle de réunion et des dépendances sanitaires.

Une autre convention a été également paraphée par l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF de Guelmim-Oued Noun), le Conseil provincial d'Assa-Zag, le comité provincial de l'INDH à Assa-Zag et d'autres partenaires et ce, pour la mise en application de la stratégie provinciale de promotion de l'enseignement préscolaire couvrant la période 2018-2021.

Selon une présentation faite par l'occasion à M. Amzazi, ladite stratégie coûtera 8,916 millions de dirhams et se répartie en trois axes, à savoir l'équipement, la mise à niveau et la construction, l'incitation et le remboursement des éducatrices, et la formation et l'échange de visites.

La stratégie vise la réalisation d'une radioscopie de l'enseignement préscolaire, en plus de sa généralisation à l'ensemble des enfants de la province, l'amélioration des services fournis dans ce domaine, et la contribution à la promotion des compétences au niveau de la province.

Dans cette même veine, une convention de partenariat a été signée entre le Conseil provincial d'Assa-Zag et l'AREF dans la finalité de mettre à niveau les établissements scolaires dans la province pour une enveloppe de 15 millions de dirhams.